



La Fare les Oliviers le 1er septembre 2023

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 17 novembre 2023.

Chère adhérente, cher adhérent,

L'Assemblée générale ordinaire de notre association se déroulera le **vendredi 17 novembre 2023** à **18 h.30 précises au château Saint Hilaire - Route d'Aix - RD 19 à COUDOUX** conformément à nos statuts et à notre règlement intérieur.

La secrétaire générale **Nadia BOURDURE** sera le rapporteur de cette A.G. L'assemblée pourra valablement délibérer si le quorum d'un tiers des membres majeurs à jour de leur cotisation est atteint ; dans la négative, elle sera reportée au vendredi 15 décembre 2023 (vous recevrez alors une nouvelle convocation).

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de la saison sportive 2022/2023 est le suivant :

- Rapport moral par le Président.
- Compte rendu des différentes activités sportives pour 2022/2023.
- Réponse aux questions d'ordre général posées par écrit par les différents membres.
- État des comptes présentés par le cabinet comptable et quitus.
- Renouvellement par vote de tous les membres du bureau.

Afin que cette Assemblée se déroule dans la sérénité, vous voudrez bien nous faire parvenir, avant le **8 novembre 2023** :

1. Votre pouvoir : vous pouvez donner votre pouvoir au Président André FERAUD sans aucune limitation, à un membre du comité directeur ou à un autre membre majeur du CTC (attention, le nombre de pouvoir est limité à un par membre du club).
2. Eventuellement, vos questions précises auxquelles il sera donné réponse le jour de l'A.G. si elles sont d'ordre général; pour toute question d'ordre personnel, le Président vous fera parvenir une réponse dans les meilleurs délais.
3. Votre candidature à l'élection des membres du bureau du CTC :

Tout membre majeur, à jour de sa cotisation annuelle 2023/2024 au 8 novembre 2023, pourra faire acte de candidature par lettre manuscrite en précisant ses motivations (le Président accusera réception de toutes les candidatures).

CONFIRMEZ VOTRE PRÉSENCE POUR CETTE ASSEMBLÉE (courriel, courrier, remise en main propre au bureau), OU FAITES NOUS PARVENIR VOTRE POUVOIR PAR VOIX POSTALE.

Compte tenu des contraintes liées à la préparation de cette A.G. et des délais confortables dont vous disposez pour nous répondre, les correspondances et documents qui nous parviendront après le 8 novembre 2023 ne pourront être pris en compte.

Afin de pouvoir débiter notre réunion à 18 heures 30, nous vous encourageons vivement à nous rejoindre à partir de 18h00 aux fins d'émargement des listes de présence, nous serons en mesure de vous accueillir sur place dès 17 heures 30.

Veuillez croire à toutes nos sportives salutations,
Le Président André FERAUD

POUVOIR

Je soussigné : Nom prénom

- ☐ serai présent à l'AG
- ☐ suis volontaire « scrutateur » pour participer au dépouillement des bulletins de vote
- ☐ donne pouvoir au Président André FERAUD
- ☐ donne pouvoir à un membre du comité directeur : Nom prénom
- ☐ donne pouvoir à un adhérent membre du CTC : Nom prénom

pour me représenter à l'assemblée générale du C.T.C. qui se tiendra le 17 novembre 2023 à 18h30 et prendre part au vote de l'ordre du jour.

Fait le à bon pour pouvoir, Signature :